

## **Elections pour le Conseil d'administration du lycée Diderot 2013-14**

Vote pour la liste présentée par le SNES FSU, le SNEP, la CGT, SUD et des non-syndiqués de la SEP et du lycée

Le conseil d'administration du lycée est un des lieux où sont définis les conditions d'études des élèves et étudiants et les conditions de travail des enseignants. Elus au CA du lycée Diderot nous représenterons, comme nous l'avons toujours fait, l'ensemble des personnels enseignants et d'éducation et nous agirons en faisant le lien entre la situation du lycée et le contexte national.

C'est ainsi que nous disons que pour la réussite des jeunes :

- 35 élèves par classe, c'est beaucoup trop
- La scolarité doit être obligatoire jusqu'à 18 ans
- Les bacs doivent permettre la poursuite des études en créant les passerelles nécessaires
- L'enseignement technologique et l'enseignement professionnel doivent être promus et valorisés
- La présence d'adultes en nombre suffisant et sur des emplois stables, enseignants et éducateurs, personnels de santé et de surveillance, nécessite de nouveaux recrutements.
- Les heures supplémentaires doivent être limitées et la stabilité des nominations assurées.

En conséquence, la politique menée par le gouvernement qui n'est nullement en rupture avec celle des gouvernements précédents ne peut nous satisfaire : réforme des politiques publiques, réforme des retraites, revalorisation salariale de nos métiers, précarisation des emplois, réforme des lycées et réformes de la filière technologique et de la filière professionnelle...

Nous sommes pour un équilibre entre les différentes voies de formation dont le socle est un 2<sup>nd</sup> cycle fort avec l'ouverture d'une 4<sup>ème</sup> classe de 2<sup>nde</sup> et la mise en place de passerelles effectives entre ces différentes voies particulièrement vers les BTS. Nous sommes attachés à l'histoire industrielle du lycée et à son lien avec un secteur industriel et de développement en particulier dans la région Ile de France.

La réussite des jeunes est notre guide. Cela inclut d'agir pour la régularisation des élèves sans-papiers. Cela implique de développer des activités culturelles et artistiques pour tous les élèves en lien avec les talents de chacun et les partenaires culturels de proximité. Nous voulons aussi le développement des activités sportives et soutenons la construction d'un nouvel équipement au 23 de la rue du Docteur Potain. De façon générale, nous exprimerons la volonté d'améliorer le cadre dans lequel nous travaillons.

Les élus de la liste s'engagent à rendre compte régulièrement de leur mandat, à préparer les conseils en rencontrant tous les collègues et à être porteurs de ces exigences dans le cadre de leurs votes et de leurs actions.

**Les élections se dérouleront le jeudi 10 octobre de 9 h à 17 h en salle 258** avec possibilité de vote par correspondance ou par dépôt avant cette date limite auprès du secrétariat du proviseur.

Les candidat(e)s : Joel Houzet, sciences physiques (traitement des matériaux), Francisca Martin, histoire-géographie (Ulis), Thierry Reygades, mécanique (CPI), Mathieu Morel, EPS, Carole Charoussat, sciences de la vie et de la terre, Jean-Pierre Ortega, espagnol, Carlos Horcajo, lettres, Francis Teillet, énergie environnement, Francesca Mander, Avs co Ulis, Khaled Yahiaoui, électronique, Frédéric Speelman, assistant d'éducation, Christine Thibert, anglais, Fabrice Lebrun, électronique, Christine Coqblin, anglais